

■ **Engeler Construction S.à r.l.**, à Onnens (VD) (FOSC du 09.05.1996, p. 2680). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois le 22 janvier 2002. La raison sociale devient: **Engeler Construction S.à r.l., en liquidation.**  
Journal no 3179 du 21.03.2002  
(00403030 / CH-550.0.162.921-7)